

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Entre le savoir et le faire : vers un trait d'union Knowledge and Action: Making the Link Entre el saber y el hacer: hacia una unión

Judith Innes de Neufville

Numéro 15 (55), printemps 1986

Savoirs en crise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034434ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034434ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Neufville, J. I. (1986). Entre le savoir et le faire : vers un trait d'union. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (15), 41–53. <https://doi.org/10.7202/1034434ar>

Résumé de l'article

Les postulats positivistes de base sur la nature de la connaissance scientifique limitent l'utilisation systématique des potentialités de l'information et de la connaissance par les planificateurs. L'auteur dénonce ces postulats et propose une conception de la connaissance et de son usage basée sur des prémisses nouvelles, et une approche différente de la réalité sociale et du rôle de chercheur scientifique. L'auteur suggère enfin dans cet article un modèle de pratique où les planificateurs lancent des débats, reformulent des questions et des objectifs, plutôt que de se replier dans un rôle d'analystes techniques à l'écart des débats publics et des problèmes politiques.

Entre le savoir et le faire : vers un trait d'union

J. I. de Neufville

Introduction

L'utilisation systématique des données, en vue d'arriver à des décisions éclairées, constitue un postulat de base de tout processus de planification. Et pourtant, même lorsque les données sont abondantes, on entend trop souvent que telle décision ou tel projet ont été adoptés malgré l'absence d'informations nécessaires. L'argument qui sera présenté ici stipule qu'une partie de ce problème réside dans la contradiction entre les règles *explicites* liant savoir et action et les postulats *implicites* sur la nature des connaissances. Ces postulats, qui découlent d'une vision « scientifique » ou positiviste des connaissances, insistent sur la distance qui doit exister entre les producteurs de con-

naissances et les consommateurs (entre les chercheurs et les décideurs). Selon ce point de vue, seuls des principes abstraits et des faits mesurables peuvent constituer des connaissances. Cependant, lorsqu'on se situe dans un contexte de planification, une telle perspective impose des contraintes sévères quant aux utilisations potentielles de la connaissance.

Le présent texte se propose donc d'explorer comment une autre vision de la connaissance, dérivée d'une approche plus interprétative ou phénoménologique, peut s'appliquer aux pratiques de planification. Et cette approche, qui considère qu'une réalité sociale reconnaissable est au cœur de toute connaissance et que les chercheurs ne

peuvent prétendre être des observateurs désintéressés, nous permettra d'élaborer un modèle de pratique permettant de mieux lier le savoir à l'action.

Exemples d'échecs

Nombreuses sont les recherches, tant en ce qui concerne la planification locale qu'en ce qui concerne la formulation des politiques nationales, dont les résultats n'ont pas eu l'utilité qu'on en espérait. Ces échecs relatifs ont caractérisé autant les grands projets de collecte de données que les recherches analytiques. Parmi les échecs de planification locale les plus retentissants on peut citer les recherches portant sur les modèles d'aménagement du territoire et sur les ban-

42 ques de données urbaines (Brewer, 1973 ; Lee, 1973 ; Kraemer et King, 1979). Quant à l'utilisation des résultats de recherche dans le processus de formulation des politiques nationales, la déception est évidente¹, particulièrement dans le cas des sciences sociales où les résultats ne se prêtent guère, paraît-il, à une utilisation immédiate. Pire encore, tout semble indiquer que l'utilisation des résultats de recherche est très problématique : c'est ce qu'a révélé une étude souvent citée qui démontre que les décideurs politiques, au niveau du gouvernement fédéral, ne s'appuient pas sur les indicateurs sociaux officiels pour arrêter leurs décisions, et ce même lorsqu'ils sont au courant de l'existence de ces données et qu'ils les savent pertinentes (Caplan et Barton, 1976). Les études portant sur les processus de planification et la formulation des politiques continuent à offrir de nouveaux modèles d'analyse, concepts et technologies de gestion des données ; on a cependant peu d'indications sur les applications concrètes de ces recherches.

Divers types d'explications sont proposés pour comprendre pourquoi les résultats de ces recherches sont peu utilisés. Un premier type d'explication, que l'on pourrait appeler le point de vue « partisan », soutient qu'au mieux, on utilise les résultats de recherche de façon sélective, afin d'appuyer des positions déjà arrêtées. Un deuxième

type d'explication, l'explication des « deux mondes », prétend que les résultats de recherche sont souvent non-pertinents parce que le chercheur et le client/décideur vivent dans deux mondes différents, qui fonctionnent selon des règles différentes et qui posent les problèmes en fonction de variables et d'un rapport au temps également différents. Par conséquent, dira-t-on, le résultat des recherches arrive trop tard et puis, de toute façon, les préoccupations centrales de la recherche se prêtant difficilement à une application immédiate ne s'adressent donc pas aux préoccupations principales des décideurs. Enfin, un troisième type d'explication, l'explication « toile de fond », prétend que les recherches ont un impact en ce sens qu'elles tissent la toile de fond à partir de laquelle sont élaborées des décisions conjoncturelles précises. L'impact de la recherche ne se mesure pas tant en fonction de son influence sur une politique précise mais en fonction de son influence subtile sur les perceptions des décideurs ; la recherche met en relief les « idées en vogue », lesquelles à leur tour façonnent les projets et les politiques.

Vers un savoir utilisable

Quoi qu'il en soit, pour ceux qui cherchent à produire des connaissances utiles à la planification, le problème reste entier : les résultats de recherche peuvent-ils être mieux reliés à l'action et, si oui, dans quelles conditions ? Une façon d'aborder ces questions serait d'analyser systématiquement les cas où les résultats de recherche se sont avérés utilisables. Les résultats du Rapport Coleman (U.S. Department of Health, Education & Welfare, 1966), par exemple, ont servi à définir les programmes de déségrégation des écoles ordonné par la justice. L'indice des prix à la consommation est un autre exemple où la recherche a réussi à mettre au point une variable qui sert de référence lors

de la formulation des politiques économiques. Sur le plan local, certains modèles de prévision des conséquences de la fiscalité et d'évolution démographique ont influencé les politiques de développement régional et la construction de systèmes de transport (Dutton et Kraemer, 1985 ; De Neufville, 1984). Des recherches récentes dans le domaine de la sociologie de l'application des connaissances² nous fournissent des études de cas intéressantes et quelques concepts utiles. Il reste à identifier les caractéristiques communes à ces initiatives où les connaissances produites ont effectivement servi à l'élaboration de politiques et, ensuite, à diffuser les résultats d'une telle recherche auprès de ceux qui sont impliqués dans la planification et l'élaboration de politiques.

Cependant, au-delà des études de cas, il est essentiel à cette entreprise d'avoir un cadre théorique qui permette de définir les types de connaissances utiles pour la pratique et d'indiquer de quelle façon et à quelles conditions des résultats peuvent : 1) inciter des individus à agir ; 2) influencer le comportement des organisations ; et 3) contribuer à l'articulation des choix politiques. Ce texte se propose d'ébaucher ce cadre théorique en s'appuyant sur la tradition interprétative en épistémologie. À plus long terme, on vise à mettre au point quelques lignes directrices qui pourront servir aux professionnels impliqués dans les processus de planification et d'élaboration de politiques.

Le modèle de pratique positiviste

À l'heure actuelle, l'espoir de lier savoir et pratique se heurte à un obstacle de taille. En effet, tout un ensemble de postulats sur la nature des connaissances, sur la production des connaissances et sur le rôle du professionnel s'appuient sur la séparation entre savoir et faire, et servent à légitimer cette distinction.

On reconnaît ici une version simplifiée du modèle positiviste de la connaissance, plus souvent assimilé au modèle scientifique tout court. Les principes de base de ce modèle sont les suivants : 1) toute connaissance repose sur des faits mesurables, ayant une existence indépendante ; 2) ces faits peuvent être découverts par un observateur désintéressé à l'aide d'une méthodologie précise ; les résultats peuvent donc être confirmés par d'autres chercheurs à l'aide de la même méthodologie ; 3) à partir de ces données de base, on peut élaborer un savoir en termes de lois et de principes généraux définissant les rapports entre les variables ; 4) de telles lois découlent logiquement des postulats et des autres lois établies ; par ailleurs, les hypothèses peuvent être vérifiées empiriquement dans un contexte où l'environnement « externe » peut être contrôlé ; et 5) un chercheur digne de ce nom, doit renoncer à ses hypothèses les plus chères lorsque les faits les infirment de façon convaincante³.

De ce modèle découlent un certain nombre de postulats relatifs au rôle du professionnel. Premièrement, la production des connaissances se fait indépendamment des choix politiques. Le « planificateur » est un spécialiste neutre, loin de la mêlée politique. Pas étonnant, alors, la blague selon laquelle la crédibilité d'un consultant augmente en proportion directe de la distance qu'il doit parcourir pour arriver au lieu de la consultation. Deuxièmement, la mission du consultant est de dire la vérité au pouvoir politique. Il doit lui fournir des certitudes. À son tour, le décideur, comme son consultant avant lui, agit en fonction de cette vérité.

Selon ce point de vue, un savoir authentique s'exprime en termes de rapports abstraits, tels que l'offre et la demande, plutôt qu'en fonction de situations particulières. Il se penche sur des phénomènes qui

peuvent être mesurés objectivement tels que les comportements, les prix ou le nombre de mises en chantier de constructions résidentielles, plutôt que sur des phénomènes plus nébuleux tels que les styles de vie ou le visage d'un quartier. Ce n'est pas l'affaire des spécialistes de définir les problèmes à résoudre et les valeurs à privilégier ; au contraire, ils doivent faire partie de la commande et être rigoureusement définis au départ par le client, afin de permettre une évaluation des résultats.

Le travail du consultant se limite donc aux tâches suivantes : la collecte des données, la prévision, une évaluation des scénarios possibles en fonction des valeurs et des objectifs définis au départ par le client et, enfin, une évaluation *post facto* du degré de réalisation des objectifs⁴. Ces tâches s'effectuent selon les règles de la logique déductive, à partir d'un certain nombre de postulats, et sans indices de mesure le travail est impossible. En somme on a ici un mode de fonctionnement qui reflète bien ses origines positivistes.

Savoir et action : un lien difficile à faire

Ce modèle offre peu de possibilités de lier savoir et action, d'une part parce que les connaissances ainsi produites s'ajustent mal aux exigences du monde des décideurs et, d'autre part, parce que la fonction de recherche est isolée du monde de l'action et des émotions. En ce qui concerne le premier obstacle, on peut constater que les connaissances positivistes partent principalement de tendances sociales profondes qui structurent une situation, alors que le planificateur est confronté à des problèmes précis qui se posent à des moments et en des lieux spécifiques. D'ailleurs, le modèle positiviste s'applique mieux à l'échelon national qu'à l'échelon local, précisément pour cette raison. À l'échelon national les déci-

deurs ont à concevoir des programmes qui s'adressent aux causes des problèmes sociaux, des programmes donc qui sont en mesure d'apporter des améliorations à des problèmes qui s'expriment dans des contextes fort variés à travers le pays. À cet échelon, c'est la moyenne nationale qui sert de critère pour évaluer la réussite d'un objectif. À l'échelon local, par contre, cela ne suffit pas.

Des variables simples, voire réductrices, dont les comportements sont simulés de façon hypothétique ou dans des conditions artificiellement contrôlées, constituent l'essence même des connaissances positivistes. Malheureusement, elles n'ont que peu de rapport avec la vie réelle. Par ailleurs, les méthodes utilisées sont articulées à partir de concepts formels, ultraspécialisés, et sont présentées dans un langage fort différent de celui des décideurs. La conjoncture qui, la plupart du temps, est passée sous silence dans ces études, présente une importance capitale pour la planification. Qui plus est, en excluant les dimensions ambiguës et subjectives de l'objet de recherche, on écarte les enjeux qui sont au cœur de la problématique. (On jette le bébé pour n'analyser que l'eau du bain !). Bref, la complexité des rapports constitutifs du monde des décideurs dépasse la capacité de compréhension des modèles positivistes. La certitude que semblent promettre de telles méthodes est tout-à-fait séduisante dans un monde ambigu et imprévisible mais, en même temps, c'est précisément pour cette raison qu'une telle certitude risque de se révéler inadéquate.

Le deuxième obstacle dressé par le modèle positiviste entre savoir et action, on l'a déjà dit, réside dans le postulat qui affirme que la production des connaissances doit se faire indépendamment des prises de décisions politiques. Voyons ce problème d'un peu plus près. Le

44 décideur, selon ce point de vue, est le destinataire des informations recueillies scientifiquement par le chercheur. Les producteurs de connaissances ont des styles et des priorités différents de ceux des consommateurs de connaissances. Le producteur est avant tout un technicien neutre, alors que le consommateur est un acteur politique à qui l'on a confié un mandat de défendre certaines valeurs. Dès lors on ne doit guère être surpris de constater que les chercheurs et les décideurs habitent des mondes différents. En effet, il n'y a là rien de plus vraisemblable. Et l'existence de ce fossé entre deux mondes, surtout lorsque l'on n'a pour le franchir que des informations quantitatives et des lois abstraites et logiques, a des conséquences dévastatrices : rien ne stimule les émotions ou l'imagination des décideurs potentiels. Si la définition des concepts, des unités de mesure, des modèles théoriques et des questions de recherche se fait indépendamment du contexte politique dans lequel les décisions doivent être prises, il y a peu de chances que les décideurs se reconnaissent dans le produit final. Comment, de la sorte, peuvent-ils être convaincus qu'on a trouvé réponse à leurs préoccupations ?

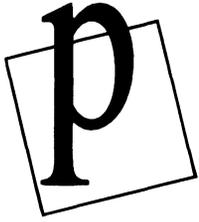
Le seul facteur qui pourrait les inciter à faire confiance aux résultats est la réputation d'honnêteté intellectuelle du chercheur. Rien de plus facile alors pour le décideur

que de faire la sourde oreille aux résultats produits de cette façon⁵.

Cependant, même lorsque le décideur est déterminé à donner suite à la « vérité » telle que produite par le chercheur, d'autres nombreux obstacles restent à surmonter. 1) Les questions que le décideur se pose doivent pouvoir être traitées par cette méthode de recherche, et les réponses auxquelles on arrive doivent fournir les éléments cruciaux dont il a besoin pour prendre ses décisions. 2) Les valeurs et les objectifs qui sous-tendent la politique doivent être formulés de façon explicite et ne pas se contredire. 3) La recherche doit être complétée avant que la décision ne soit prise, ou avant que les objectifs et le contexte ne soient modifiés de façon significative. 4) Le chercheur doit pouvoir jouir de la confiance et du respect de toutes les parties impliquées dans le processus de prise de décision. 5) Les résultats doivent être en harmonie avec les informations provenant d'autres sources crédibles, et 6) le décideur ne doit rencontrer aucun obstacle à la mise en pratique des résultats ainsi obtenus. Dans ces conditions il n'est guère étonnant que ceux qui travaillent avec ce modèle de connaissance constatent que leurs résultats sont rarement utilisés !

De plus, il faut souligner que les pratiques quotidiennes des planificateurs ressemblent peu à l'image définie par le modèle positiviste, quoi qu'en disent les publications spécialisées et parfois les planificateurs eux-mêmes. Rares sont les agents de planification qui font avant tout de la recherche, et ce n'est pas tâche facile de les classer soit comme producteurs soit comme consommateurs de connaissances. Jusqu'à un certain point, ils sont les deux à la fois. Howe (1979), et Howe (1980) ont constaté qu'une majorité des agents de planification ne se voyait ni comme faisant vraiment partie du personnel politique, ni non plus comme des

agents techniques. Ils se voyaient comme une combinaison des deux. En effet, les agents de planification jouent souvent un rôle d'intermédiaire entre les agents techniques, les décideurs et la population (de Neufville, 1981). Dans les faits, les gouvernements locaux possèdent rarement les ressources nécessaires pour financer des projets de recherche de l'envergure exigée par le modèle positiviste, d'autant plus que l'on imagine difficilement comment ils pourraient justifier de tels investissements. Par conséquent, les agents de planification sont contraints de se replier sur des méthodes peu scientifiques tels que les relevés visuels, les visites de quartiers, les conversations informelles et, de façon générale, des méthodes « ad hoc » de collecte de données. De telles méthodes ne font rien pour rassurer les agents de planification sur la qualité de leurs connaissances. Rien de plus normal alors qu'ils éprouvent une certaine frustration : privés des moyens de faire des recherches d'envergure, peu écoutés lorsqu'ils produisent des résultats, les agents de planification se sentent souvent dans une impasse. Ils comprennent peu les principes fondamentaux ou la légitimité d'une solution de rechange à l'approche positiviste, et encore moins les lignes directrices de la pratique.



La perspective phénoménologique

L'approche phénoménologique, ou interprétative, s'intéresse aux différents types de connaissances et aux différents processus de définition de la vérité. Les idées qui sous-tendent cette approche n'ont pas encore fait l'objet d'un énoncé formel comparable à celui du modèle positiviste et ce ne sera pas non plus l'objet de ce texte⁶. Cependant, certaines idées-clefs à la base de cette approche, certains styles de recherche, ainsi que les processus de production des connaissances inhérentes à cette démarche revêtent un intérêt considérable pour les pratiques de planification. Plus précisément, ils sont porteurs de nouveaux rapports entre le savoir et l'action⁷.

L'objet central de la recherche interprétative est la compréhension des phénomènes particuliers tels qu'ils se présentent, c'est-à-dire selon les termes et les contextes qui leurs sont propres. Cette démarche prend comme point de départ la vie de tous les jours et respecte le langage et les croyances qui s'y expriment. Elle est holistique en ce sens qu'elle tente de voir toutes les influences à l'oeuvre plutôt que d'examiner un sous-ensemble isolé de variables. Son objectif est de comprendre la logique des situations particulières, plutôt que de dégager des lois générales. La méthode de recherche est davantage qualitative⁸ et exploratoire que

quantitative ; elle s'occupe peu de mesurer et de vérifier des hypothèses. Elle cherche plutôt à découvrir une situation en posant des questions telles que : « à quoi ça ressemble ? », « comment ça fonctionne ? », plutôt que « quelle est sa taille ? », ou, « est-ce influencé par le facteur "x" ? ». Les résultats de la démarche interprétative s'expriment sous forme d'histoires qui rendent compte des événements, des comportements et des attitudes ; parfois ce sont des modèles-types qui décrivent certains rapports internes d'une communauté, d'une famille ou d'une organisation. Ces histoires sont considérées comme vraies si les interprétations sous-jacentes ont du sens, si elles rendent compte de façon convaincante de ce qui se passe, et si elles ne contredisent pas les conclusions auxquelles on est arrivé dans des situations comparables. De telles « histoires » visent à accroître les connaissances que possèdent déjà les utilisateurs de connaissances et à développer leur capacité de comprendre des processus complexes, plutôt qu'à révéler des faits précis ou des principes de base.

C'est le sens des comportements qui est au coeur des préoccupations de la tradition interprétative. On ne prend pas au pied de la lettre les comportements et les opinions exprimées comme le ferait une approche positiviste. Au contraire, on reconnaît que les concepts, les mesures et le langage expriment quelque chose d'autre ; ce sont des indices d'une réalité insaisissable et subjective. Au fond, le comportement humain ne peut être compris qu'en fonction du sens qu'il revêt pour les acteurs sociaux. Par conséquent, il faut admettre que les croyances sont constitutives de faits. Que l'on parle d'une réunion, d'un document ou d'une unité de logement, on ne peut définir une chose autrement qu'en fonction de ce qu'on croit qu'elle est.

Prendre ainsi le sens des cho-

ses comme objet de recherche c'est forcément adopter un style de recherche fort différent de celui du modèle positiviste. Un chercheur ne peut être un technicien neutre, parce que ça ne lui permet pas de découvrir ce sens. Au contraire, il doit se servir de ses propres capacités subjectives pour pouvoir se mettre à la place des autres afin de découvrir et d'interpréter leurs comportements. Être objectif, dans un tel contexte, n'implique pas une distanciation par rapport à l'objet de recherche mais plutôt une distanciation – une mise entre parenthèses – par rapport à ses propres préjugés et sentiments. Cette méthode nous permet d'établir une vérité – ou, si l'on veut, l'exactitude d'une interprétation – par le biais de ce qu'on pourrait appeler « l'intersubjectivité », c'est-à-dire le fond d'humanité partagé par tous. Être objectif, donc, c'est fonder sa démarche sur une pluralité de sources d'information et de perspectives, plutôt que sur une seule méthode – celle jugée valable par les positivistes – et sur un engagement moral du chercheur à rester neutre. Face à cette pluralité de perspectives, le chercheur interprétativiste proposera une processus de négociation.

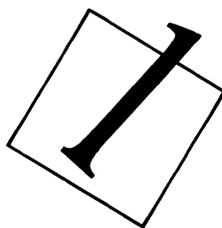
La réflexion épistémologique sur la démarche interprétative est riche en idées sur les processus de production des connaissances, idées qui sont particulièrement fécondes au niveau de la pratique. Au point de départ, on reconnaît que toute recherche est façonnée par des préjugés et des idées préconçues. La faculté de perception elle-même est conditionnée par des attentes et des connaissances préalables (Hanson, 1969). Le langage, les perceptions, les concepts constituent autant de lentilles qui influencent la vision de ce qu'on appelle la vérité. Le chercheur doit donc consacrer une bonne partie de ses efforts à choisir les concepts, les mesures et les méthodes qui sont les plus appro-

46 priés à la réalité qu'il cherche à comprendre. Les résultats de sa démarche ne seront considérés comme vrais que s'ils reflètent les valeurs, les attentes et les théories acceptables pour la communauté auxquels ils sont destinés. Ces idées préconçues peuvent être enchâssées dans les paradigmes scientifiques comme l'a démontré Kuhn (1970), ou elles peuvent faire partie du « sens commun » partagé par les citoyens d'un quartier, d'une ville ou d'un pays. Arriver à partager ainsi une interprétation des choses et se mettre d'accord sur les concepts et méthodes à utiliser constituent donc des éléments essentiels du processus de production des connaissances de cette approche.

La démarche interprétative offre une deuxième piste de réflexion pour les planificateurs lorsqu'elle suggère que le processus de production des connaissances est un processus itératif qui oscille entre une compréhension subjective et expérientielle des phénomènes, d'une part, et une compréhension objective et intellectuelle de l'autre⁹. On peut penser ici aux processus par lesquels un enfant attribue un sens aux mots et par lesquels il formule des concepts et découvre un sens au monde qui l'entoure. Un enfant vit des expériences qui sont nommées et expliquées par d'autres. Lorsque les mots sont utilisés de nouveau, ce sont les expériences et les émotions concomitantes qui sont ainsi évo-

quées. Chaque expérience ajoute à « l'épaisseur » du sens rattaché à ce mot ; un concept se forme dans l'esprit de l'enfant et finalement celui-ci arrive à nommer des phénomènes de façon autonome¹⁰.

De façon analogue, on peut dire qu'un adulte construit sa compréhension de la vie publique à travers ses réponses subjectives à ses propres expériences. En même temps, ses réponses sont modulées par des explications et des « histoires » racontées par d'autres, le plus souvent des chefs de file politiques ou intellectuels, ce qui a pour effet d'« objectiver » ou de légitimer son expérience subjective. Or, c'est ce genre de processus social qui influence ce que l'on intériorise sous forme de « croyances », et qui façonne une partie importante de ce que l'on considère comme étant des connaissances dans ce contexte. On fait référence ici aux débats publics sur divers programmes, aux audiences publiques et au rôle des médias. C'est à travers ce processus, qui correspond à ce qu'on pourrait appeler un processus de « construction sociale de la réalité » (Berger et Luckmann, 1966), qu'un groupe social acquiert un fond d'expériences communes qui permettent à la fois la communication et l'action collective.



Un lien plus fort entre savoir et action

Le modèle interprétatif forge des liens beaucoup plus solides entre le savoir et l'action que le modèle

positiviste et ce pour deux raisons principales. Premièrement, le genre de connaissances produites reflète mieux l'environnement habité par les décideurs et les planificateurs. Ce modèle s'adresse de façon directe à leurs préoccupations, et produit des résultats sous une forme adaptée à l'utilisation éventuelle qui en sera faite. De cette façon, il fournit une description plus réaliste de ce que font les agents de planification, à l'heure actuelle, et indique la voie vers un modèle plus réalisable à l'avenir. Deuxièmement, ce modèle du savoir fournit, aux décideurs comme aux citoyens, les moyens de s'intéresser et de participer aux processus de production des connaissances et ainsi de se préparer à agir sur la base des connaissances produites.

Examinons le premier aspect de façon plus détaillée : on a dit qu'un savoir phénoménologique reflète mieux l'environnement que doivent connaître et comprendre les décideurs et les planificateurs. Puisqu'il cherche à comprendre des situations particulières, plutôt que des lois générales et universelles, le savoir phénoménologique peut s'ajuster à des situations uniques. Or, c'est précisément ce genre de situation auquel le planificateur doit généralement faire face. La traduction des résultats de recherche sous forme de mesures pratiques à adopter se fait d'autant plus facilement que ce modèle applique des concepts familiers à la réalité quotidienne. Il traite chaque problème comme un tout, ainsi que doit le faire le planificateur, plutôt que morceau par morceau. De cette façon, il aborde les préoccupations des planificateurs telles qu'elles se présentent, de façon compréhensive, au lieu de les décomposer de façon artificielle, voire arbitraire. Enfin, puisque ce sont nos perceptions de la réalité et leurs liens avec l'action qui sont au cœur même de cette démarche, elle peut aborder de front les objectifs et les valeurs qui sous-

tendent tout processus de planification. De cette façon, elle fournit les clefs pour mieux comprendre les enjeux politiques qui influencent les décisions et les moyens de les mettre en pratique.

Le modèle interprétatif est également plus réaliste que l'approche positiviste lorsqu'il prétend décrire le processus réel de planification. Par conséquent, il est davantage en mesure d'indiquer des voies d'amélioration pour l'avenir. Ce qui du point de vue positiviste constitue un handicap – le fait que l'agent de planification se trouve impliqué dans des processus sociaux – se transforme en atout du point de vue du modèle interprétatif, puisqu'on n'exige pas qu'il imite la neutralité du scientifique. Dans ce processus la distinction entre producteur et consommateur de connaissances s'estompe en partie, parce que c'est à travers l'application des idées que l'on produit du savoir. Le rôle actuel du planificateur – à cheval sur la production et l'utilisation des connaissances, à la fois chercheur et acteur – acquiert une légitimité nouvelle. Qui plus est, c'est son engagement actif qui favorise sa compréhension de la situation.

En pratique, nombreux sont les agents de planification qui s'impliquent profondément dans leur travail auprès des citoyens et des responsables politiques en vue de définir des priorités et de dégager des consensus quant aux moyens. Le modèle interprétatif du savoir non seulement tolère un tel engagement, mais il l'encourage parce que les perceptions des citoyens, tout comme celles des autorités politiques, constituent des éléments essentiels du savoir à produire¹¹.

La communication des connaissances devient ainsi inséparable de sa production ; l'information circule dans les deux sens, et non plus à sens unique, entre expert et profane. Par conséquent, le processus d'élaboration des politiques n'étant plus perçu comme un moment pré-

cis, une intervention ponctuelle dans le processus de prise de décision, se transforme en processus continu.

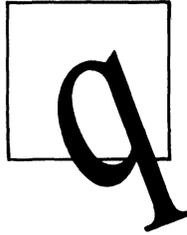
Les connaissances ainsi produites sont donc non seulement plus réalistes, mais aussi plus efficaces lorsqu'il s'agit de motiver des responsables politiques à agir et de mobiliser l'opinion publique. Deux mécanismes sont à l'oeuvre ici. Premièrement, puisque les résultats sont exprimés sous forme « d'histoires », ils contiennent une charge émotive qui s'adresse aux perceptions subjectives et aux valeurs d'une manière beaucoup plus directe que des données « objectives » (de Neufville, 1985). D'ailleurs, à chaque fois que des données ou des résultats de recherche de type positiviste ont effectivement réussi à servir de point de ralliement pour l'action politique, ils étaient invariablement accompagnés d'histoires et d'explications. L'importance de ce mode de création résultant à la fois d'un consensus et d'une motivation collective n'a pas manqué d'attirer l'attention des spécialistes des sciences sociales et des analystes politiques. L'une des raisons importantes, sous-jacente à ce nouvel intérêt, réside dans les prouesses affichées par le président des États-Unis dans ce domaine. En effet « le grand communicateur » réussit largement à mobiliser l'opinion publique derrière lui en vertu de ses capacités à raconter des anecdotes et des histoires simples qui lient les expériences subjectives de la population aux idées qu'il cherche à promouvoir (Gelb, 1985).

La deuxième raison qui explique pourquoi ce type de savoir réussit à motiver les acteurs découle du processus même de sa production. L'implication des responsables politiques, des clients et des citoyens dans le processus même de définition des valeurs, des postulats, des concepts et des méthodes, fait en sorte que ces acteurs reconnaissent les connaissances ainsi produites comme étant les leurs. Ils leur

feront d'autant plus confiance qu'ils voient le rapport entre les résultats de la recherche et leur propre compréhension de la situation. Ils ont investi dans ce processus, et ils ont tout à gagner à faire usage des résultats. De surcroît, grâce à ce processus continu de construction sociale des connaissances, les idées et les résultats des recherches évoluent au même rythme que les perceptions et les valeurs de la population, si bien que la recherche est toujours aiguillonnée vers les préoccupations les plus pertinentes.

On aura remarqué, sans doute, que l'application de ce modèle du savoir soulève l'un des dilemmes les plus difficiles auquel le planificateur doit faire face. En effet, ce modèle ne cache pas le fait qu'il est impossible pour le planificateur de rester à la fois neutre et efficace. Si le savoir doit déboucher sur le faire, il doit, jusqu'à un certain point assumer une responsabilité que Berger et Luckmann attribuent aux experts et aux dirigeants politiques. Le planificateur doit jouer un rôle dans la définition des problèmes et des valeurs d'intérêt public et il doit être en mesure de fournir des « histoires », des analyses et des explications qui vont faire partie, à tout le moins de façon implicite, du savoir sur ces questions. Il ne peut se réfugier dans la neutralité, ni se cacher derrière « la technique » afin d'éviter de prendre une position politique, car même les méthodes et les concepts sont construits à partir de valeurs et d'idées préconçues (de Neufville, 1985, 1983). Comme tout expert, l'agent de planification aura tendance à partager les valeurs qui renforcent l'ordre établi (voir Berger et Luckmann, chapitre 2). Les explications auront tendance à être des justifications qui servent davantage à légitimer les intérêts dominants qu'à les contester. Il s'agit là d'une question complexe que l'on ne peut traiter convenablement dans le cadre de ce texte, mais il est

tiels du processus de planification qui, jusqu'ici, n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent.



Quelques principes pour la pratique : études de cas

Une analyse de la façon dont l'information est effectivement utilisée dans les processus de planification et de formulation des politiques nous permettra d'illustrer comment les idées présentées ici peuvent à la fois éclairer les pratiques et indiquer des pistes à explorer. À partir de l'analyse de quelques cas, nous dégagerons certains principes qui peuvent guider une pratique fondée sur un modèle phénoménologique.

L'importance de la construction sociale d'un savoir de la planification

Principe premier. Un savoir ne débouche pas sur l'action s'il n'est pas accepté par les acteurs confrontés à un choix. Avant d'agir sur la base de nouvelles informations on ressent le besoin, d'une part, de savoir sur quels postulats celles-ci sont fondées et, d'autre part, de pouvoir intégrer ce que l'on sait déjà aux nouvelles informations.

Pour que des informations nouvelles puissent être acceptées comme valables dans le cadre d'un débat sur des questions controversées, il faut non seulement que les fournisseurs d'informations jouissent d'une crédibilité professionnelle à toute épreuve, mais aussi et surtout qu'un débat public sur les

méthodes et concepts utilisés dans la production de ces informations puisse avoir lieu.

On peut citer deux cas qui illustrent bien la nature et l'importance d'un tel débat public. Dans chaque cas, les données produites ont joué un rôle direct dans le processus de prise de décision. Or, la façon dont ces données ont été définies et produites constitue un excellent exemple du processus de construction sociale du savoir.

Exemple 1 : le taux de chômage

L'indicateur officiel du taux de chômage aux États-Unis, publié chaque mois, jouit d'une crédibilité qui, sur le plan national, dépasse peut-être celle de tout autre indicateur économique¹³. Connue de tous, il est souvent considéré comme le premier critère d'évaluation de la performance du gouvernement. Il figure comme point de référence dans les débats parlementaires et les politiques nationales qui sont régulièrement ajustées en fonction des variations affichées par ce chiffre. L'entreprise privée également surveille son évolution et prend ses décisions en conséquence. Au début des années 60 cet indicateur a été vivement contesté pour des raisons de politique partisane, mais il est sorti indemne d'une commission d'enquête présidentielle, d'un examen rigoureux de la part de divers spécialistes et de deux commissions d'enquête du Congrès. Il y a maintenant quarante ans qu'il est publié tous les mois.

Rares sont les indicateurs qui peuvent passer ainsi l'épreuve du temps tout en gardant une influence aussi énorme. Plusieurs facteurs ont contribué à cette réussite. Il a été défini à la suite d'un long débat public pendant la crise des années 30 (voir ci-dessous), et les spécialistes d'économie et de statistiques les plus réputés ont collaboré au processus de définition des concepts et des méthodes de collecte des données. Deux agen-

48 nécessaire de noter, en passant, que ce modèle a au moins le mérite d'identifier une stratégie face à la tentation de poser des questions en référence à ses propres valeurs ou à celles qui sont implicites dans les structures politiques et sociales dominantes. Un dialogue communautaire sur les définitions que l'on donne de la réalité peut, jusqu'à un certain point, contrebalancer ces préjugés structurels, surtout si l'on s'assure que les groupes les plus marginaux ont voix au chapitre¹².

Un savoir produit dans le cadre de la perspective phénoménologique joue un rôle fondamentalement différent de celui produit selon l'approche positiviste. De façon générale, on peut dire qu'un savoir interprétatif aura tendance à faire naître des débats, tout en précisant les enjeux, plutôt qu'à fournir des réponses précises à des questions bien formulées. Plus spécifiquement, le savoir phénoménologique sert davantage à définir des problèmes qu'à les résoudre, à formuler des objectifs qu'à déterminer s'ils ont été réalisés, à décrire un processus qu'à prévoir son aboutissement. Il nous permet de dire plutôt ce qui est arrivé que ce qui fonctionne, de mieux définir des choix possibles plutôt que de les comparer. Enfin il sert davantage à fournir un terrain de négociation que des critères simples pour prendre des décisions. On ne peut que constater que le modèle interprétatif met l'accent sur des éléments essen-

ces gouvernementales ont travaillé à son élaboration : le Bureau Fédéral du Recensement et le Bureau des Statistiques sur la Main-d'œuvre, et chacun pouvait compter sur plusieurs décennies d'expérience dans la collecte des données. Par ailleurs les deux agences jouissaient, face aux pouvoirs politiques, d'une réputation d'autonomie jalousement défendue. Le financement de ces organismes était garanti directement par le Congrès et ne relevait pas du personnel politique du ministère concerné. Enfin, troisième facteur qui a sans doute contribué à cette réussite, chaque agence s'est engagée dans un processus de consultation et de dialogue avec des experts dans le domaine, ainsi qu'avec les organismes les plus intéressés par l'utilisation d'un tel indice. Une documentation abondante a été publiée et diffusée, décrivant la méthodologie utilisée et les problèmes techniques qui se posaient. Des rencontres ont été organisées à plusieurs reprises avec des groupes intéressés, tant patronaux que syndicaux, afin de discuter du sens de cet indice et de susciter des critiques et des suggestions. Au bout du compte, ces groupes aux intérêts opposés ont fini par accepter le taux de chômage comme un point de départ valable pour des débats sur les politiques gouvernementales, parce qu'ils comprenaient exactement ce qu'il représentait et parce qu'ils étaient convaincus qu'il était élaboré de façon honnête et selon un processus avec lequel ils étaient d'accord¹⁴.

Exemple 2 : estimations et prévisions démographiques

De façon analogue, on pourrait citer l'utilisation des estimations et prévisions démographiques telles qu'elles sont utilisées en Californie. En effet, ces chiffres servent maintenant de guide pour plusieurs types de décisions importantes, tant dans le secteur public que dans le sec-

teur privé. Les chiffres officiels du Bureau des Finances de l'État font l'objet d'un large consensus et les prévisions établies par certains des Conseils Régionaux du Gouvernement (COGs) jouissent d'une réputation semblable. Un document public qui s'appuierait sur d'autres chiffres serait fortement contesté. Or, ces estimations servent à répartir les millions de dollars fournis aux municipalités par des paliers supérieurs de gouvernement. Que l'on ait pu s'en servir sans controverse constitue une réussite de taille car les prévisions démographiques sont un facteur clef dans les décisions concernant des domaines tels que la construction des routes, le développement du système de transport en commun et la construction résidentielle et commerciale.

L'influence de ces données est d'autant plus remarquable que les prévisions démographiques dans un État en pleine expansion comme la Californie ne sont pas chose facile. Plusieurs méthodes existent, mais aucune n'est parfaite. Les prévisions, en particulier, cumulent tous les problèmes inhérents à l'estimation de la situation actuelle et à l'utilisation de toute une série d'hypothèses plus ou moins hasardeuses quant à l'avenir.

La définition de ces estimations remonte à la fin des années 50, lorsque l'État a créé le Bureau de Recherche Démographique (Population Research Unit – PRU) qui a aidé d'abord à résoudre le problème des différences entre les diverses estimations démographiques locales et, par la suite, à planifier le développement de l'énorme système d'éducation supérieure de la Californie¹⁵. Le groupe chargé d'établir ces estimations était dirigé par un expert en statistiques de l'Université de Chicago qui insistait sur la qualité du travail professionnel et sur la nécessité d'avoir des garanties à toute épreuve contre l'ingérence politique. Ces données ont été l'objet de controverses au

cours des années, surtout au moment où l'on a décidé de calculer les transferts fiscaux aux municipalités en fonction de ces chiffres. La réponse du PRU a consisté à rencontrer régulièrement les représentants des bureaux de planification des diverses municipalités, afin de comparer et de discuter les données et les méthodes. Cette pratique a cours encore aujourd'hui, et c'est ainsi que le PRU organise des ateliers de discussion partout à travers l'État, afin d'expliquer les chiffres et de discuter des problèmes qu'ils peuvent poser aux municipalités et aux autres organismes intéressés. Il s'agit donc d'un processus d'éducation mutuelle.

Certains des Conseils Régionaux (COGs) procèdent de façon semblable. Des audiences publiques sont prévues pour discuter des prévisions démographiques, et les textes soumis par les participants sont publiés avec une réponse du comité. Une attention particulière est consacrée non seulement aux tendances démographiques et économiques mais aussi à tout projet de développement des divers ministères. Des efforts considérables sont faits en vue d'assurer la diffusion de ces résultats ; ils sont acceptés comme étant les meilleurs possibles et sont utilisés couramment.

Bref, dans les deux cas examinés ici, on peut constater que les données ont été élaborées par des professionnels dans un cadre institutionnel indépendant des pouvoirs politiques, ce qui n'a pas empêché d'engager un débat public sur les objets et les méthodes et d'en intégrer les résultats au processus. La qualité professionnelle du travail est garantie par le fait qu'en dernier lieu ce sont les experts qui tranchent les débats. Ce processus fait en sorte que les statistiques ainsi produites sont à la fois plus utilisables et plus utilisées qu'elles ne l'auraient été si elles avaient été produites par les meilleurs instituts de recherche dotés de budgets substantiels. Il est

50 tout à fait probable d'ailleurs que ces données soient les plus précises qu'on puisse avoir.

Le rôle de la production des connaissances dans un processus de négociation des politiques

Principe deuxième. Le processus même de production des connaissances peut lui-même faire partie de négociations sur les politiques à adopter. Le débat sur les concepts et les méthodes peut en effet devenir un champ important des choix de politiques.

Exemple 1 : le taux de chômage

Encore une fois, on peut se référer à l'exemple fourni par le processus de définition du taux de chômage. Pendant vingt ans les débats ont fait rage au Congrès et dans les médias quant à la définition d'un chômeur. Doit-on compter comme chômeurs ceux qui n'ont jamais eu d'emploi ? Ceux qui ont du travail sans en avoir assez ? Est-ce un taux exprimé en fonction de la population totale ou seulement d'une partie de celle-ci ? (Par la suite on a développé la notion de population active pour répondre à cette question).

À l'origine, le débat paraissait porter sur les méthodes de calcul, et c'est vrai que les tentatives préliminaires pour mesurer le chômage au cours des années 20 et 30 ont subi un assaut en règle. Dans les faits cependant le débat portait davantage sur le choix de la politi-

que à adopter face à ce problème. Au bout du compte, l'indice statistique et la politique d'assurance-chômage ont été adoptés à peu près en même temps. La définition d'un chômeur aux fins d'assurance-chômage a correspondu à celle d'un chômeur aux fins statistiques. Le problème de mesure a contribué à centrer le débat sur les questions essentielles. Il a aidé à en préciser les enjeux et à mettre au point une politique qui répondait aux besoins ainsi définis (de Neufville, 1975).

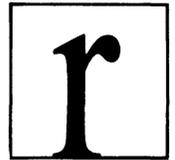
Exemple 2 : modèles de prévision d'impact fiscal

Quatre comtés californiens ont été étudiés par Dutton et Kraemer (1985) afin de comprendre le rôle que jouent les modèles de prévision d'impact fiscal au niveau des projets de développement. Ils ont découvert un phénomène analogue à celui qui existait lors de la définition du taux de chômage. Dans trois des cas étudiés, la définition du modèle et le choix des données significatives ont fait l'objet d'un processus de négociation large, non seulement entre les consultants et le personnel technique des bureaux de planification, mais aussi entre les divers responsables politiques et les groupes intéressés. Les hypothèses retenues sont le résultat d'un consensus négocié au sujet de ce que serait, ou devrait être, le taux de croissance du comté. Les participants à ce processus, comme ceux qui étaient engagés dans le débat sur le taux de chômage, ont reconnu que les prédictions du modèle avaient d'autant plus de chances de se réaliser que le modèle et les données de base étaient acceptés de tous.

Les auteurs de l'étude sont arrivés à la conclusion que ces modèles avaient effectivement une influence sur les dynamiques politiques et les résultats du processus de planification, mais que cette influence ne s'exerçait pas de la

façon dont les schèmes traditionnels le prévoient.

En effet, le modèle positiviste prévoit que les résultats de recherche soient repris par les décideurs en vue d'établir leurs politiques. Ce n'est pas le processus qui s'est déroulé ici. D'ailleurs ces modèles n'ont eu pour effet ni de renforcer l'emprise des experts sur la planification, ni de servir d'instruments de propagande pour le pouvoir politique en place. Au contraire, à travers un processus que les auteurs qualifient de « fabrication de consensus », les hypothèses fondamentales du modèle ont fait l'objet d'un large débat chez tous les acteurs impliqués. Et c'est par cette démarche que plusieurs conflits politiques ont été résolus.



Recommandations

À partir de ce qui précède, on peut dégager un certain nombre de stratégies à l'usage des planificateurs et, de façon générale, à l'égard de tous ceux qui s'intéressent à la planification et à l'élaboration de modèles normatifs pour la pratique.

– Les planificateurs doivent développer des compétences formelles en matière de recherche qualitative. Ils doivent être capables de bien effectuer de telles recherches et de les justifier aux yeux des décideurs sceptiques qui sont habitués aux analyses positivistes.

– Les méthodes positivistes et quantitatives vont continuer à jouer un rôle important au niveau des fonctions de planification et de conseil dans le système politique mais

ces méthodes doivent, tout comme celles plus qualitatives et interprétatives, être employées à bon escient. Les deux démarches sont essentielles à la planification. Des recherches ultérieures seront nécessaires afin d'identifier les façons optimales de combiner ces deux approches dans la pratique.

– Quelle que soit l'approche adoptée, il faut prévoir des processus qui garantissent la crédibilité des résultats ; il faut notamment, que ceux-ci tiennent compte des perceptions et des interprétations des utilisateurs concernés. Il faut également mettre au point des stratégies qui permettent de tenir compte des connaissances des non-techniciens, des clients et des groupes intéressés possédant des connaissances spécialisées. Il importe moins de mettre l'accent sur la quantité de recherches produites que sur la qualité de la conception des recherches. Les méthodes doivent faire l'objet de discussions publiques dans le cadre d'un processus de négociation entre les responsables politiques et la population. Le potentiel qu'offre ce processus pour la résolution des conflits politiques doit être reconnu explicitement.

– Les planificateurs, plutôt que de les nier, doivent assumer l'ambiguïté et l'incertitude inhérentes à leurs fonctions. L'information peut réduire l'incertitude, mais elle ne peut jamais imposer des certitudes. Des débats publics sur les données peuvent aider à trouver comment affronter les ambiguïtés et les risques.

– Les planificateurs doivent prendre conscience du rôle qu'ils jouent dans la définition des problèmes, dans la justification sociale des explications et dans la création des « mythes » (au sens anthropologique du terme). Ce sont là des dimensions de leur rôle qu'ils ne peuvent négliger s'ils veulent inciter vraiment les divers acteurs à agir. Loin de nier ces responsabilités, les

planificateurs doivent chercher à les assumer selon les règles d'une éthique qu'ils auront à préciser.

– Enfin, il reste encore beaucoup de recherche concrète à faire sur les pratiques réelles de planification. C'est sans doute ce travail d'exploration et d'expérimentation qui nous permettra d'élaborer des principes efficaces pour lier durablement le savoir au faire.

Judith Innes de Neufville
Département de Planification
Urbaine et Régionale
Université de Californie
Berkeley

Traduit de l'américain
par Lorne Huston

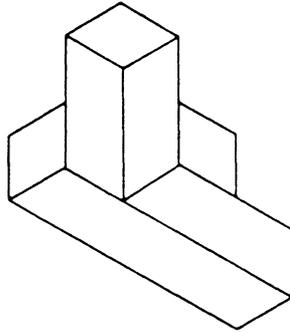
NOTES

- ¹ Voir Weiss, 1980, chap. 1, et 1977, pour des comptes rendus de certains de ces problèmes. Voir aussi Horowitz, 1971.
- ² Un bon point de départ pour explorer les arguments dans ce domaine est la revue *Knowledge*. On peut se référer également à la bibliographie dans Weiss, 1980. Le prochain livre d'Alonso et Starr y sera aussi une contribution importante.
- ³ Mitroff, 1974, p. 12, présente les caractéristiques classiques de cette approche qui sont reconnues comme la norme – sinon la réalité – de la démarche scientifique. Il met l'accent sur le détachement émotif, l'absence de préjugés ou d'idées préconçues et l'indifférence que doit afficher le chercheur face aux conséquences sociales des connaissances produites.
- ⁴ Rivlin, 1971, présente une description équilibrée de la position positiviste face à l'analyse des politiques gouvernementales. Les qualités et les défauts d'une telle démarche sont soulignés.
- ⁵ Le modèle thérapeutique peut servir d'analogie ici. La tâche du thérapeute n'est pas simplement de dire au patient ce qui ne va pas. Cette information en soi ne motivera pas le patient à effectuer les changements nécessaires. La compréhension de la situation doit venir du patient.
- ⁶ Pour connaître les divers courants théoriques qui traversent cette tradition, on peut consulter Bernstein, 1976.
- ⁷ L'application de ce modèle du savoir aux processus de planification et de formulation des politiques est examiné selon diverses perspectives dans Brunner, 1982, Dryzek, 1982, de Neufville, 1983, et Bolan (à paraître).
- ⁸ Patton, 1980, présente un survol de diverses méthodes qualitatives dont l'entrevue en profondeur, l'observation et l'analyse de contenu des documents.

- ⁹ La partie suivante s'appuie largement sur les thèses de Berger et Luckmann, 1966.
- ¹⁰ Il existe une documentation abondante sur les rapports entre connaissances, sens et langage. On peut très bien se familiariser avec ces arguments en commençant par Pitkin, 1972.
- ¹¹ L'apport du public est indispensable pour évaluer la validité des indicateurs choisis. Très souvent c'est la seule façon de savoir si un indicateur représente ce qu'il est censé représenter. Voir de Neufville, 1978-1979.
- ¹² Une stratégie suggérée implicitement par Habermas consiste à prendre délibérément position contre les pouvoirs dominants et pour les membres les plus démunis de la société.
- ¹³ Il est vrai que des questions ont été soulevées récemment pour savoir si la définition retenue reflète toutes les dimensions du chômage tel qu'il existe maintenant. Il n'en reste pas moins que personne ne conteste l'exactitude du chiffre.
- ¹⁴ Ce processus est raconté en détail dans de Neufville, 1975.
- ¹⁵ L'histoire de ces estimations est racontée dans de Neufville, 1984.

BIBLIOGRAPHIE

- Alonso, William, et Starr, Paul, *The Politics of Numbers*, New York, Russel Sage, (à paraître).
- Berger, Peter et Luckmann, Thomas, *The Social Construction of Reality*, New York, Anchor Books, 1966.
- Bernstein, Richard, *The Restructuring of Social and Political Theory*, New York, Harcourt Brace, 1976.
- Brunner, Ronald D., « The Policy Sciences as Science », *Policy Sciences*, 15, 1982, p. 115-135.
- Bolan, Richard, *The Professional Phenomenon : The Philosophy of Expertise*, (à paraître).
- Brewer, Garry, *Politicians, Bureaucrats and the Consultant : A Critique of Urban Problem Solving*, New York, Basic Books, 1973.
- Caplan, Nathan et Barton, Eugenia, *Social Indicators 1973 : A Study of the Relationship between the Power of Information and Utilization by Federal Executives*, Ann Arbor, Institute for Social Research, 1976.
- de Neufville, Judith Innes, « Policy Problems and the Public : Uncovering the Myths Beneath the Surface », *Paper presented at the National Conference of the Association for Public Administration*, 1985.
- de Neufville, Judith Innes, « Functions of Statistics in Planning », *Working Paper No 438*, Institute of Urban and Regional Development, Berkeley, University of California, Nov. 1984.
- de Neufville, Judith Innes, « Planning Theory and Practice : Bridging the Gap », *Journal of Planning Education and Research*, 3, 1983, p. 35-45.
- de Neufville, Judith Innes, « Symbol and Myth in Land Policy », William Dunn (ed.), *Values, Ethics and the Practice of Policy Analysis*, Lexington, Mass., Lexington Books, 1983 b.
- de Neufville, Judith Innes, « Federal Requirements and Local Planning Capacity : The Case of CDBG », *Working Paper No 365*, Institute of Urban and Regional Development, Berkeley, University of California, 1981.
- de Neufville, Judith Innes, « Validating Policy Indicators », *Policy Sciences*, 10, 1978-1979, p. 171-188.
- de Neufville, Judith Innes, *Social Indicators and Public Policy : Interactive Processes of Design and Application*, Amsterdam, Elsevier Scientific Publishing Co., 1975.
- Dryzek, John, « Policy Analysis as a Hermeneutic Activity », *Policy Sciences*, 14, 1982, p. 309-329.
- Dutton, William H. et Kraemer, Kenneth L., *Modeling as Negotiating : The Political Dynamics of Computer Models in the Policy Process*, Norwood, N.J., Ablex Publishing, 1985.
- Gelb, Leslie, « The Mind of the President », *New York Times Magazine*, Oct. 6, 1985, p. 21.
- Hanson, Norwood Russell, *Perception and Discovery*, San Francisco, Freeman Cooper and Co., 1969.
- Horowitz, Irving Louis, *The Use and Abuse of Social Science*, New Brunswick, N.J., Transaction Books, 1971.
- Howe, Elizabeth, « Role Choices of Urban Planners », *Journal of the American Planning Association*, 46, 1980, p. 398-409.
- Howe, Elizabeth et Kaufman, Jerome, « Ethics of Contemporary American Planners », *Journal of the American Planning Association*, 45, 1979, p. 243-255.
- Kraemer, Kenneth et King, John Leslie, « Requiem for USAC », *Policy Analysis*, 5, 1979, p. 313-349.
- Kuhn, Thomas, *The Structure of Scientific Revolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2nd ed., 1970.



Bulletin d'abonnement

Lee, Douglass, « Requiem for Large-Scale Models », *Journal of the American Institute of Planners*, 39, 1973, p. 163-178.

Mitroff, Ian, *The Subjective Side of Science : A Philosophical Inquiry into the Psychology of the Apollo Moon Scientists*, Amsterdam, Elsevier Scientific Publishing Co., 1974.

Patton, Michael Quinn, *Qualitative Evaluation Methods*, Beverly Hills, California, Sage Publications, 1980.

Pitkin, Hannah, *Wittgenstein and Justice*, Berkeley, University of California Press, 1972.

Rivlin, Alice, *Systematic Thinking for Social Action*, Washington, D.C., Brookings Institution, 1971.

Schon, Donald, *The Reflective Practitioner : How Professionals Think in Action*, New York, Basic Books Inc., 1983.

United State Department of Health, Education and Welfare, *Equality of Educational Opportunity*, Washington, D.C., U.S. Government Printing Office, 1966.

Weiss, Carol H. et Michael J. Bucuvalas, *Social Science Research and Decision-Making*, New York, Columbia University Press, 1980.

Weiss, Carol (ed.), *Using Social Research in Public Policy Making*, D.C. Heath, Lexington, Mass., Lexington Books, 1977.

Les CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE paraissent deux fois l'an. Chaque numéro est axé sur une thématique particulière. Les Cahiers ont pour but de décloisonner la recherche institutionnelle et de permettre l'expression de plusieurs approches théoriques et méthodologiques.

Numéros déjà parus Thèmes

Vol. 1	Connaissance et société	septembre 1983
Vol. 2 no. 1	Le discours social et ses usages	avril 1984
Vol. 2 no. 2	Problème d'immigration	septembre 1984
Vol. 3 no. 1	La décentralisation pour quoi faire?	avril 1985
Vol. 3 no. 2	Informatisation et bureautique	octobre 1985

Les prochains numéros porterons sur: Les femmes et le savoir; Industrie culturelle et télématisation; Espace rural, société post-industrielle. Abonnement annuel: Canada \$13. (étudiants \$10.); Pays étrangers \$16.; Institutions (tous pays) \$24. Le numéro: \$8.

Je désire m'abonner à partir du volume @ no @ _____ \$

Je désire recevoir les numéros suivants:

_____ \$

_____ \$

_____ \$

Ci-joint chèque ou mandat poste à l'ordre de:

CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE
 Département de sociologie
 Université du Québec à Montréal
 C.P. 8888, Succ «A»
 Montréal, P. Qué., H3C 3P8

NOM _____

ADRESSE _____

_____ Code postal _____